

- > Chirurgiens dentistes
- > Denturologistes


Délai de validité de 30 jours pour l'autorisation des services liés aux prothèses dentaires

Pour certains services liés aux prothèses dentaires, le délai de validité de **30 jours** est de nouveau en vigueur pour l'autorisation préalable émise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Lorsque vous rendez ces services, vous devez vous assurer que l'autorisation est valide et nous fournir la date d'autorisation lors de votre facturation.

c. c. Agences commerciales de facturation

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)